



## Mention de décès de mon mari

Par **dalina**, le **19/04/2008** à **14:51**

Bonjour,

SVP je vous demande de bien vouloir m'aider à régler mes papiers, car la mention du décès de mon mari n'a pas encore été faite, et moi j'ai besoin en urgence de régulariser ma situation car j'ai l'intention de me remarier dans les prochains jours. mon problème est le suivant:

J'ai demandé l'envoi d'un avis de mention de décès de mon mari KAID Houari qui est né à Oran (Algérie), le 06 octobre 1961, domicilié à Asnières-sur-Seine (Hauts-de-Seine), 114 boulevard Voltaire. Il est décédé le Mercredi 31 Mai 1995, à 14h30, à 46, rue Henri-Hard à Paris (18ème arrondissement), et la dépouille a été transférée à Mostaganem (ALGERIE) là où il a été enterré. Le problème c'est que à chaque demande de mon extrait de naissance original au niveau de la mairie d'Oran, mon mari figure toujours avec moi en tant que personne vivante et non décédée, c'est parce que il n'est pas encore enregistré à la mairie d'Oran (ALGERIE) là où j'habite. Pour cela, on me demande au niveau de la mairie ici à Oran de vous demander de m'envoyer un avis de mention de décès pour qu'ils l'enregistrent et actualisent mon état civil et par la suite régulariser mes dossiers administratifs. Et il m'on répondu comme suite:

Madame,

Un acte de décès ainsi qu'un avis de mention de décès seront expédiés ce jour le 27 Février 2008 au Consulat d'Algérie à Paris afin que ce dernier fasse le nécessaire auprès de la mairie d'Oran.

Cordialement  
Ecma18

Veuillez, prendre en considération ma demande et de régulariser mes papiers le plus tôt possible. Je compte beaucoup sur vous.

Merci de prendre en considération ma demande.